



L'Entre-Guillemets

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

AVRIL 2023 | VOLUME 35 | NUMÉRO 3

AS-TU ÇA? VEUX-TU ÇA?

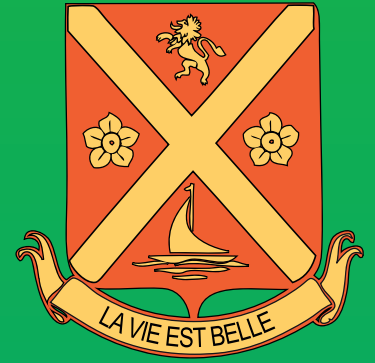
Samedi 22 avril
10 h à 12 h

Centre communautaire Desjardins



Détails p.17

JOUR
DE LA
TERRE
.ORG



8

Planification des
travaux estivaux

14

Carte de plage
et vignette de bateau

16

Marché des petits
entrepreneurs

18-19

Programmation des
loisirs printemps

23

Chasse aux cocos

Fossambault
SUR-LE-LAC

fossambault-sur-le-lac.com

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



JACQUES POULIN

Maire de Fossambault-sur-le-Lac
maire@fossambault.com



ROXANE BOUTET

District #1
district1@fossambault.com



MANON HUARD

District #2
Mairesse suppléante 2023
district2@fossambault.com



MICHAEL TUPPERT

District #3
district3@fossambault.com



MYRIAM DEROY

District #4
district4@fossambault.com



EMMANUELLE ROY

District #5
district5@fossambault.com



MARCEL GAUMOND

District #6
district6@fossambault.com

PROCHAINE PARUTION : 1^{er} mai 2023

DATE DE TOMBÉE : 14 avril 2023

CONCEPTION GRAPHIQUE, MONTAGE ET IMPRESSION :

Larivière aux pommes design

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

TIRAGE : 150 copies

COMITÉ DE TRAVAIL

Stéphanie Langlois :

directrice générale adjointe et directrice du Service des loisirs, culture et vie communautaire

Jacinthe Bergeron :

secrétaire-réceptionniste

Jacques Arsenault :

directeur général, trésorier et greffier

Manon Huard :

conseillère municipale

À noter que le genre masculin est utilisé dans ce document dans le but d'alléger le texte.



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

11 AVRIL 2023 : 19 H 30

9 MAI 2023 : 19 H

PRENEZ NOTE QUE LES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DÉBUTERONT À 19 H À COMPTER DU 9 MAI PROCHAIN.

Les séances sont diffusées en direct en visioconférence via le site Internet de la Ville. Il est également possible d'assister aux séances dans le respect des mesures de la Santé publique en vigueur.



Groupe Altus

Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9

T 418.628.6019 F 418.628.5200

www.groupealtus.com

LE MOT DU MAIRE



Ah! Comme la neige a neigé ! Nelligan n'a jamais si bien décrit les derniers mois de notre hiver. Un hiver assez doux mais combien enneigé au plus grand bonheur des amateurs de sports d'hiver. Cependant pour les citoyens, c'est plus compliqué. On commence à manquer d'espace pour mettre la neige en attendant la fonte. C'est également un problème pour les rues, certaines intersections, les bornes-fontaines et l'élargissement nécessaire nous forçant à souffler plus de neige dans une emprise déjà fort utilisée. Nous avons eu plusieurs remarques de citoyens nous invitant à ramasser la neige, car ils craignaient pour leur haie ou leurs arbres. Bien que ces craintes puissent être justifiées, et que nous sensibilisions nos déneigeurs à cet enjeu, il est important de rappeler que chaque citoyen a aussi la responsabilité de protéger à

l'automne, ses installations fragiles situées en emprise ou à proximité. Bien que possible, il est peu probable que nous ramassions la neige systématiquement chaque hiver compte tenu des coûts et des autres options possibles. D'ailleurs, la fin du contrat de déneigement de notre Ville par la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est l'occasion de revoir nos opérations de déneigement et de fixer nos cibles lors de la préparation du prochain devis. Cependant, la rareté des ressources et la pression croissante sur les coûts nous obligeront à la plus grande vigilance dans l'adéquation entre le désir des citoyens, les objectifs de sécurité et de mobilité et une saine gestion des fonds publics.

Nous sommes également à finaliser la préparation des travaux d'immobilisation. Au moment de rédiger ce texte, nous n'avons pas encore tout en main afin de confirmer la nature des travaux sur la rue du Quai, que nous avons privilégiée dans notre plan triennal d'immobilisations (PTI) pour 2023. De plus, nous désirons optimiser les dollars investis à l'aide des programmes de subvention pour lequel nous sommes en attente de l'établissement de certaines priorités. Il est encore trop tôt pour annoncer l'inversion de projets du PTI des années 2023 et 2024, notre objectif demeurant le maintien de l'intégrité de nos infrastructures tout en bénéficiant du soutien approprié des gouvernements supérieurs. Il faut d'ailleurs rappeler que lors de travaux municipaux, la Ville défraie sa contribution à partir de l'impôt foncier en payant en plus une portion de taxes sur ces chantiers.

Les gouvernements fédéral et provincial eux, perçoivent des taxes et des impôts sur la valeur des travaux (autant en salaire, honoraires et bénéfiques des entreprises). Une analyse de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) justifiant nos revendications avait d'ailleurs défini que le ratio le plus près du retour sur l'investissement pour ces gouvernements serait un partage de 20 % pour les villes et 40 % pour chacun des gouvernements. Nous espérons que les prochains budgets feront un pas dans cette direction.

Finalement, le 22 avril est le Jour de la Terre. Il y a déjà quelques jours, nous avons consommé plus que la capacité de la terre à se renouveler. On peut bien croire que la science va nous aider, mais au premier chef, nous devons tous changer de petites habitudes ayant collectivement de grands impacts. Le chantier amorcé avec l'aide des citoyens sur la planification stratégique nous ouvre une foule d'opportunités. Dans les prochaines semaines, vous serez conviés à contribuer tous individuellement à faire un pas de plus vers un mode durable que ce soit en remettant en circulation des biens que vous n'utilisez plus ou simplement proposer de faire du covoiturage. Et pourquoi ne pas profiter du mois d'avril pour essayer le transport collectif.

Bon printemps à tous!

Le maire,

Jacques Poulin



Fossambault
SUR-LE-LAC

FOSSAMBAULT
2050

www.fossambault-sur-le-lac.com



RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL

SÉANCE ORDINAIRE 14 FÉVRIER 2023

Résolution 16-02-2023

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2023

Résolution 17-02-2023

Adoption des comptes à payer au 31 janvier 2023

Résolution 18-02-2023

Affectation d'une somme provenant du surplus affecté au paiement de certaines dépenses

Résolution 19-02-2023

Affectation d'une somme provenant du surplus non affecté au paiement de certaines dépenses

Résolution 20-02-2023

Acceptation des demandes de permis déposées en vertu des Règlements relatifs aux PIIA

Résolution 21-02-2023

Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 550, rue de Kilkenny et désigné sous le numéro de lot 5 759 510

Résolution 22-02-2023

Demande d'aide financière / Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine

Résolution 23-02-2023

Mandat d'honoraires professionnels / Élaboration d'un plan de protection de la source d'alimentation en eau potable (PPS) / Akifer

Résolution 24-02-2023

Mandat d'honoraires professionnels / Analyse comparative de solutions et inspection CCTV du collecteur d'égout domestique au 6159, route de Fossambault / CIMA+

Résolution 25-02-2023

Mandat / Plan de lutte aux plantes exotiques envahissantes ciblées en milieu public / Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)

Résolution 26-02-2023

Achat d'un camion GMC Sierra 1500 - 2017 / S.M.R. inc. (Lévis Autos)

Résolution 27-02-2023

Autorisation de signature / Entente relative à des travaux municipaux / Gestion ETR inc. / Développement résidentiel rue des Dériveurs / Phase 1

Avis de motion / Règlement numéro 12360-2023 sur le droit de préemption visant à identifier le territoire assujéti et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être acquis

Dépôt du projet de Règlement numéro 12360-2023 sur le droit de préemption visant à identifier le territoire assujéti et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être acquis

Résolution 28-02-2023

Adoption du second projet de Règlement numéro 12350-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 12060-2021 concernant les établissements de résidence principale

Résolution 29-02-2023

Présentation d'une demande d'aide financière pour la réalisation et la mise en valeur de la trame verte et bleue métropolitaine / Phase 2

Résolution 30-02-2023

Mise à jour / Politique interne des frais de représentation et autres frais

Résolution 31-02-2023

Mise à jour / Politique relative à la promotion du conditionnement physique chez les employés de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac

Résolution 32-02-2023

Autorisation de signature / Addenda numéro 3 à l'entente de travail des cols bleus 2021 - 2025

SÉANCE ORDINAIRE 14 MARS 2023

Résolution 35-03-2023

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2023

Résolution 36-03-2023

Adoption des comptes à payer au 28 février 2023

Résolution 37-03-2023

Acceptation de la demande de permis déposée en vertu des Règlements relatifs aux PIIA

Avis de motion / Règlement numéro 12370-2023 abrogeant le Règlement numéro 12230-2022 concernant la régie interne des séances du conseil de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac

Dépôt du projet de Règlement numéro 12370-2023 abrogeant le Règlement numéro 12230-2022 concernant la régie interne des séances du conseil de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac

Résolution 38-03-2023

Adoption du Règlement numéro 12350-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 12060-2021 concernant les établissements de résidence principale

Résolution 39-03-2023

Adoption des règlements numéros 12350-2022-1 à 12350-2022-61 modifiant le Règlement de zonage numéro 12060-2021 (Établissements de résidence principale)

Résolution 40-03-2023

Adoption du Règlement numéro 12360-2023 sur le droit de préemption visant à identifier le territoire assujéti et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être acquis

Résolution 41-03-2023

Mandat d'honoraires professionnels / Élaboration d'un concept de développement / Vivre en Ville

Résolution 42-03-2023

Nomination d'une mairesse suppléante

Résolution 43-03-2023

Autorisation de signature / La grande journée des petits entrepreneurs

Résolution 44-03-2023

Jour de la Terre 2023

Résolution 45-03-2023

Demande de subvention / Programme 4 500 bornes d'Hydro-Québec

Résolution 46-03-2023

Participation au congrès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)

Résolution 47-03-2023

Autorisation de signature / Protocole d'entente pour l'utilisation de la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac / Corporation de la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac et Ville de Fossambault-sur-le-Lac

Résolution 48-03-2023

Autorisation de dépense / Participation du maire au sommet de la biodiversité pour les municipalités, tenu à Laval

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



CHANGEMENT À L'HORAIRE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Prenez note qu'à compter du mois de mai, les séances ordinaires du conseil municipal qui se tiennent les deuxièmes mardis du mois, au Centre communautaire Desjardins, débiteront à 19 h au lieu de 19 h 30. Il en va de même pour la télédiffusion.

MAIRESSE SUPPLÉANTE

En accord avec le principe mis en place en début de mandat et qui fait en sorte que chacun des membres du conseil municipal occupera la fonction de maire suppléant ou de mairesse suppléante pour une durée de huit mois, c'est

maintenant madame Manon Huard qui occupe cette fonction à compter d'aujourd'hui. Nous l'assurons de notre collaboration dans l'exercice de ses fonctions.

DROIT DE PRÉEMPTION

Le gouvernement du Québec a récemment donné un nouvel outil aux municipalités qui peuvent dorénavant bénéficier d'un droit de préemption sur une propriété située sur son territoire, c'est-à-dire le droit d'acheter cette dernière en priorité sur toute autre personne.

L'adoption, le 9 juin dernier, de la « Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement en matière d'habitation » a accordé aux municipalités le pouvoir d'assujettir certains immeubles à un droit de préemption en leur faveur. Dans un tel cas, un propriétaire qui conclurait une offre ou une promesse d'achat avec un tiers devra notifier les modalités et conditions de cette offre à la municipalité en question, qui pourrait alors choisir, dans un délai de soixante jours, d'acheter l'immeuble en priorité selon ces mêmes modalités et conditions.

Pour ce faire, la municipalité doit adopter un règlement, ce que nous avons fait le 14 mars dernier, qui prévoit les secteurs de la ville qui sont concernés. Dans notre cas, il s'agit de l'ensemble du territoire de Fossambault-sur-le-Lac. Par la suite, nous adopterons une résolution qui identifiera les immeubles (incluant des lots vacants)

sur lesquels le droit de préemption pourrait être exercé. Un avis d'assujettissement sera envoyé aux propriétaires des immeubles et inscrit au registre foncier. Cet avis demeurera valide pour une période de 10 ans. Autrement dit, les propriétaires de ces immeubles qui désirent vendre devront tout d'abord faire une offre à la Ville, qui aura 60 jours pour prendre une décision.

SEMAINE DE RELÂCHE

J'ai reçu plusieurs commentaires positifs de parents de jeunes enfants suite aux activités organisées pendant la semaine de relâche, par le Service des loisirs, culture et vie communautaire. La température aidante, plusieurs enfants ont participé aux différents plateaux suggérés. J'aimerais donc remercier la directrice du Service, madame Stéphanie Langlois, ainsi que la coordonnatrice, madame Ann-Julie Lamarre, pour leur grande implication dans ce succès. Un bon mot aussi pour les employés du Service des travaux publics pour leur appui.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute information supplémentaire.

Le directeur général,

Jacques Arsenault, CRHA



LE MOT DU CONSEIL MUNICIPAL



Depuis le lancement de la démarche du plan intégré de durabilité de la communauté (PIDC) en mai 2022, plusieurs consultations ont été

réalisées auprès de citoyens et de citoyennes afin de se donner une vision d'ensemble de ce que nous souhaitons comme milieu de vie dans l'avenir.

Depuis Fossambault 2050, des comités d'actions ciblées (CAC) sont à l'œuvre afin d'identifier des cibles à atteindre dans un horizon de 5 ans. Un de ces comités, sur lequel je siége, est le comité terrestre. Composé de citoyens et d'acteurs du milieu, ce comité s'engage à informer la population de Fossambault-sur-le-Lac sur l'avancement de ces travaux par le biais, notamment, d'articles qui seront publiés dans ce journal.

En ce moment, le comité travaille sur une proposition à soumettre au conseil municipal pour l'adoption d'un Règlement sur la protection des berges par la végétalisation de ses bandes riveraines. Le Comité s'inspirera de règlements

adoptés par deux Villes modèles et prendra en considération les conseils et les recommandations formulés par la Corporation du bassin versant de la Jacques-Cartier (CBJC) et par l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Joseph (L'APPELSJ) qui nous accompagnent dans nos démarches.

Notre mission première étant de stimuler un engouement collectif pour créer une symbiose parfaite entre l'activité humaine et nos écosystèmes, nous ne lésinerons pas sur les propositions à adopter pour conserver notre milieu exceptionnel en santé. Nous vous tiendrons informés dans les prochains mois du chemin parcouru et des pistes de solutions pour mener à bien notre mission.

Mike Tuppert, conseiller
District # 3



JACINTHE BERGERON

Bonjour,

Je me présente, Jacinthe Bergeron, nouvelle secrétaire-réceptionniste à la mairie.

J'ai un bagage de 33 années d'expérience professionnelle, principalement dans le domaine administratif. J'ai travaillé 10 ans au privé et 23 ans dans la fonction publique provinciale, ce qui me saura fort utile afin d'occuper mes nouvelles fonctions. Je suis native de la ville de Québec et y ai résidé jusqu'à l'été 2022 avant de venir m'établir ici.

Je me sens privilégiée de pouvoir occuper un poste à la Ville de Fossambault-sur-le-Lac.

Au plaisir de vous y rencontrer!

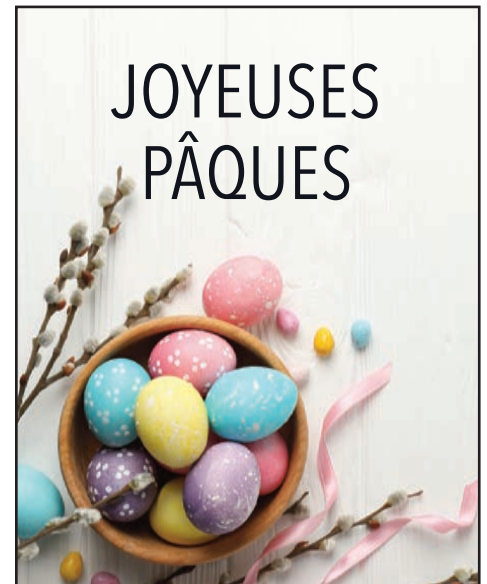
CONFIEZ L'ENTRETIEN DE VOTRE TERRAIN À UN PRO!

Gamme complète de services dont la taille de haie et la tonte de pelouse. Appelez dès maintenant.

Fort de 15 ans d'expérience, Jean Fait Tout est recommandé par de nombreux résidents des environs de Lac-Saint-Joseph et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Jean fait tout
HOMME À TOUT FAIRE.

jeanfaittout.ca / f 418 998-8993





Éric Caire

Député de La Peltrie
Ministre de la Cybersécurité et du numérique
Leader parlementaire adjoint du gouvernement



418 877-5260
Eric.Caire.LAPE@assnat.qc.ca

TREMBLAY BOIS
AVOCATS

avocats@tremblaybois.ca

200-1195, av. Lavigerie
Québec, QC
G1V 4N3

418-658-9966
tremblaybois.ca



MARTIN PAGEAU
Arpenteur-géomètre
m.pageau@dltarpeur.com

T: 418-684-0006 POSTE 2227
650, GRAHAM-BELL
BUREAU 101
QUÉBEC (QC) G1N 4H5

ARPENTAGE FONCIER
ARPENTAGE DE CONSTRUCTION
DRONE / SCANNEUR 3D

DLTARPEUR.COM



*Votre notaire,
un partenaire
de confiance!*

Mario Boilard
Notaire et conseiller juridique
mboilard@notarius.net

Olivier Juneau-Boilard
Notaire et conseiller juridique
olivierboilard@notarius.net



BOILARD, RENAUD
NOTAIRES INC.
Téléphone : 418 875-1671

4609, route de Fossambault, bureau 102
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
www.boilardrenaud.com



MAXIME VARIN
arpenteur-géomètre

581 999-3030
m.varin@arpentagemv.ca

arpentagemv.ca
B 418 623-9588

5260, 3e Avenue Ouest, suite 120
Québec (QC) G1H 6G7

Projet en vue? ... Ne cherchez plus!

**CONSTRUCTION
JEAN GRONDIN**



RBO 5711-1155-01

- TOITURE
- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION

418 875-5297
jeangrondin.com

57, rte Saint-Denys-Garneau
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, G3N 0T5

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Jean-Sébastien Joly, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement

Claudiel Keuneng, inspecteur en bâtiment et environnement



PLANIFICATION DES TRAVAUX ESTIVAUX

En ce début de mois d'avril, le Service de l'urbanisme et de l'environnement tient à vous rappeler que l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation est obligatoire pour grand nombre de projets. Les premières questions à vous poser sont donc, quel type de travaux je désire accomplir et ces derniers requièrent-ils un permis.

Deux options s'offrent à vous pour répondre à vos interrogations :

- Consultez la section « Permis, pas permis » sous l'onglet « Permis et certificats » du site Internet de la Ville;
- Communiquez avec le Service d'urbanisme par courriel à urbanisme@fossambault.com ou par téléphone au 418 875-3133 poste 245.

Une fois les informations recueillies, en règle générale, les documents à fournir pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation sont un plan de la construction projetée de même qu'un croquis indiquant l'implantation projetée sur le terrain. Il faut également joindre à ces documents le formulaire de demande de permis dûment rempli et le paiement des frais pour cette demande. Le paiement peut être effectué, soit par virement en ajoutant le fournisseur « Ville de Fossambault-sur-le-Lac », en argent ou par chèque. Vous pouvez vous présenter à nos heures d'ouverture ou le déposer dans la boîte aux lettres devant l'hôtel de ville.

Attention, selon les secteurs, certains travaux sont assujettis aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Par conséquent, ces travaux doivent être présentés au comité consultatif d'urbanisme (CCU). Les recommandations du comité sont ensuite déposées au conseil municipal qui doit les approuver. Dans ce cas, des délais supplémentaires de quelques semaines sont à prévoir avant d'obtenir le permis ou le certificat d'autorisation.

À la suite du dépôt de la demande de permis, le Service d'urbanisme peut débiter l'analyse de votre dossier et par le fait même délivrer un permis ou un certificat d'autorisation si le projet est conforme à la réglementation en vigueur. Les délais pour l'émission d'un permis sont en général d'une à quatre semaines dépendamment de l'ampleur du projet et la nécessité de le présenter au comité consultatif en urbanisme. Il est important de noter que les travaux ne doivent aucunement débiter avant l'émission du permis.

Au plaisir de vous accompagner dans vos démarches!

Quelques tâches printanières...

- Les abris d'autos et les clôtures à neige doivent être retirés pour le 1^{er} mai.
- La collecte des feuilles mortes aura lieu le lundi 8 mai. Les feuilles mortes doivent être déposées soit dans le bac brun, soit dans des sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts.
- L'abattage d'arbres nécessite l'obtention d'un certificat d'autorisation.

CALENDRIER DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

DATE DE TOMBÉE	RÉUNION DU CCU (jeudi)	RÉUNION DU CONSEIL (mardi)
18 avril	27 avril	9 mai
23 mai	1 ^{er} juin	13 juin
20 juin	29 juin	11 juillet
18 juillet	27 juillet	11 octobre
22 août	31 août	8 novembre
19 septembre	28 septembre	12 septembre
24 octobre	2 novembre	14 novembre
21 novembre	30 novembre	12 décembre

Nous vous invitons à consulter le Règlement sur le fonctionnement du CCU sous l'onglet « Règlements municipaux/Règlement d'urbanisme » pour en connaître davantage.

NETTOYAGE DES BRANCHES SUR VOTRE TERRAIN

Aux premiers signes du printemps, l'envie de faire le nettoyage se fait fortement sentir. L'hiver a laissé des traces à l'extérieur de votre demeure, les accumulations importantes de neige mouillante ont brisé des branches et vous vous demandez quoi faire.

Pour disposer de vos branches d'arbres, elles doivent être attachées et coupées en longueur d'environ quatre (4) pieds. Elles peuvent être placées dans le bac brun (matières organiques), elles peuvent être ramassées lors de la collecte des feuilles le 8 mai 2023 ou des encombrants le 17 juillet 2023.

Il est interdit de jeter les branches dans les fossés, les rues, les parcs et sur les terrains vacants. Il est également interdit de faire brûler les branches sans avoir obtenu un permis du Service d'incendie de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (pompiers).

La direction des travaux publics tient à vous informer que les employés de la Ville n'ont pas à ramasser les branches qui sont sur votre propriété ainsi que le sable. La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP) s'occupe de ramasser seulement les branches lors de la collecte.

Vous pouvez aussi apporter vos branches ou votre sable à l'écocentre de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier au 150, rue Clément-Paquet. Pour information et commentaire : laregieverte.ca ou 1 866 760-2714.

RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Nous vous rappelons qu'à compter du mois de mai, nous entreprendrons les travaux de rinçage du réseau d'aqueduc. Nous procéderons par secteurs. Pour toute autre information supplémentaire, veuillez consulter les babillards des abris postaux, les afficheurs électroniques et le site Internet de la Ville.

OUVERTURE ET FERMETURE DES VALVES D'EAU POUR LES RÉSIDENCES D'ÉTÉ

L'ouverture des valves d'eau s'effectuera **les jeudis et vendredis entre le 27 avril et le 23 juin 2023**. Le coût de ce service est de 50 \$ par déplacement. Il est obligatoire de nous aviser 48 heures à l'avance pour prendre un rendez-vous en communiquant avec la secrétaire au Service des travaux publics au 418 875-3133 poste 236. Le propriétaire ou la personne mandatée par ce dernier **devra être sur les lieux** au moment de l'ouverture d'eau. La valve d'eau municipale doit être bien dégagée afin de faciliter le travail de notre personnel.

La réglementation de la Ville (Règlement 11991-2019, art. 2.10) interdit de manipuler, de déplacer, d'enlever, d'ouvrir et de fermer un regard, un grillage, une borne-fontaine, un puisard, une entrée d'eau et sa vanne ou une balise d'identification **sous peine d'amende d'au moins 750 \$ et d'au plus 1 500 \$, en plus des frais et des coûts de remise en état des lieux par la Ville.**

NETTOYAGE PRINTANIER

Au printemps, le Service des travaux publics effectue le balayage et le nettoyage des rues, de la piste multifonctionnelle et des stationnements publics avec un balai mécanique (camion de nettoyage). L'opération se fait de la mi-avril à la mi-juin, selon les conditions météorologiques, et permet de récupérer les déchets et le sable étendus durant l'hiver afin d'assurer la propreté et la sécurité des voies publiques.

PRINTEMPS PRÉCOCE OU HIVER QUI TRAÎNE

Les cas d'infiltrations d'eau au printemps sont très fréquents. Les infiltrations sont nombreuses à cause des pluies et de la fonte de la neige. Il arrive souvent que certains résidents dont les fondations de leurs maisons ont les pieds dans l'eau aient droit à de mauvaises surprises au sous-sol de leur résidence.

Si votre maison a été construite près du niveau de la nappe phréatique et que les installations de drainage ne suffisent tout simplement pas, cela peut causer de sérieux problèmes d'inondations ou d'infiltrations d'eau en période de redoux hivernal ou de pluie. Lorsqu'il y a une accrue d'eau, la nappe phréatique est plus élevée et peut provoquer des infiltrations d'eau au sous-sol.

Protégez votre résidence en prenant les précautions suivantes :

- Montez à l'étage les objets de valeur et ceux qui peuvent être déplacés du sous-sol ou du rez-de-chaussée;
- Mettez à l'abri les produits chimiques ou nocifs tels que les insecticides et les résidus d'huile usagée. En remplaçant ces produits, assurez-vous qu'ils demeurent hors de la portée des enfants;
- Bloquez les conduites d'égout du sous-sol en l'absence de clapet antirefoulement (dispositif empêchant les eaux d'égout d'un branchement principal surchargé de refouler dans le sous-sol);
- Bouchez le drain au sous-sol pour réduire les apports d'eau que le tuyau de drain pourrait amener;
- Utilisez une pompe de puisard auxiliaire (pompe de secours) pour pomper l'eau lorsque votre clapet de refoulement ou votre pompe de puisard sont défectueux ou ne suffisent pas à évacuer complètement l'eau de votre résidence. Il existe trois sources d'alimentation de secours pour les pompes de puisard auxiliaire : on trouve ainsi des pompes alimentées par une batterie, par une base d'eau et par une génératrice. De plus, le reflux des pompes doit être acheminé dans le pluvial, sans quoi vous vous exposez à une amende.

Certaines dépenses engagées pour protéger votre résidence pourraient vous être remboursées. Conservez à cette fin les factures liées au matériel acheté ou à la main-d'œuvre payée pour votre assurance habitation.

Source : Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie (DRSCSI) - Urgence Québec

LA SAISON DES NIDS-DE-POULE

Le printemps est propice à la formation de nids-de-poule sur nos routes. Les périodes fréquentes de gel et de dégel multiplient l'apparition de ceux-ci. Le Service des travaux publics effectue régulièrement des travaux de colmatage sur les voies publiques de la ville afin de les garder en bon état. Nous demandons la collaboration des citoyens pour nous signaler la présence de nids-de-poule afin d'être en mesure de les réparer dans les meilleurs délais.

Nous tenons à vous informer qu'une section de la rue Gingras, soit entre la rue de la Montagne et la rue de l'Anse Bellevue, appartient au ministère des Transports et de la Mobilité durable, et qu'il est de leur responsabilité de l'entretenir.

Petit rappel concernant une section de la rue Gingras, soit de la rue Montreuil à la route de Fossambault, qui est actuellement sur fond de gravier, les travaux reprendront en mai.



Service de protection contre les incendies

COMMENT BIEN CHOISIR SON AVERTISSEUR DE FUMÉE ?



LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe deux types d'avertisseurs de fumée.

Un avertisseur de fumée à cellule photoélectrique s'installe près de la cuisine, de la salle de bain et des appareils de chauffage, car il déclenche moins d'alarmes inutiles causées par les vapeurs d'humidité ou de cuisson. L'avertisseur de fumée à ionisation est le plus courant, il s'installe près des chambres à coucher, car il déclenche plus rapidement.

UNE ALARME C'EST SÉRIEUX !

Plus de neuf alarmes incendie sur dix que reçoivent les centres de télésurveillance sont non fondées. **Près de 20 %** de ces alarmes sont dues à une installation déficiente des composantes du système d'alarme, à un mauvais entretien et à des composantes défectueuses. **Plus de 40 %** de ces alarmes sont engendrées par de la fumée légère (vapeur d'eau, fumée de cigarette ou de chauffage, poussière).



90 SECONDES POUR RÉAGIR



La majorité des systèmes d'alarme incendie disposent d'une fonction de délai qui, lorsque activée, permet à une alerte de retentir jusqu'à **90 secondes avant la transmission du signal d'alarme à un centre de télésurveillance. Demandez à votre installateur de s'assurer qu'elle est activée.**

Assurez-vous que le numéro de téléphone de votre centre de télésurveillance est inscrit sur ou près du clavier de commande du système.

Prévoyez d'utiliser votre téléphone cellulaire, car votre ligne filaire sera engagée durant la transmission de l'alarme.

RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

Le règlement numéro 11180-2016 abrogeant le règlement numéro 10700-2013 mentionne qu'à la 2^e fausse alarme, vous êtes passible d'une amende de 100 \$ et la 3^e fausse alarme et plus une amende de 200 \$ vous sera facturée. Les fausses alarmes engendrent beaucoup de coûts et de dépenses pour le service incendie et la ville.

Une alarme incendie non fondée est un signal qui a causé le déplacement inutile des pompiers. Être consciencieux et prudent évite bien de fausses alarmes. C'est la responsabilité de chacun d'en réduire le nombre !

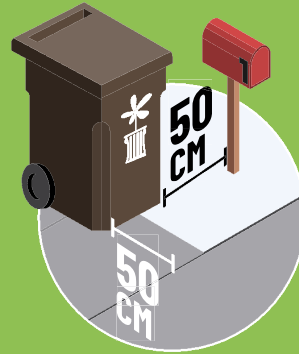
Nombre de fausses alarmes dans une période de 12 mois	Catégorie de lieu protégé	Amende
1 ^{re} fausse alarme	Habitation ou logement	0 \$
	Établissement non résidentiel	0 \$
2 ^e fausse alarme	Habitation ou logement	100 \$
	Établissement non résidentiel	200 \$
3 ^e fausse alarme et chacune des fausses alarmes additionnelles	Habitation ou logement	200 \$
	Établissement non résidentiel	400 \$



GUIDE PRATIQUE

POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS

Ne jamais placer vos bacs roulants sur le trottoir ou dans la rue.
Cela peut nuire au déneigement et à la circulation.



Distance entre
le trottoir et les bacs
ou entre les bacs
et autres obstacles
(exemple : Balises de déneigement,
boîte aux lettres ou clôtures)
50 CM (20 PO)



Visitez
laregieverte.ca

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

Disposer les bacs de chaque côté de l'entrée.
Les roues et poignées doivent être orientées vers votre domicile.


Cabano Marine
Blyacht.com

NOUVEAU À QUÉBEC!

**VISITEZ-NOUS AU 1125 BOULEVARD
CHAMPLAIN, QC.**

**DE TOUT POUR
VOTRE BATEAU À
PRIX ENTREPÔT!**

Plus de 5000 produits
en inventaire

1 800-463-4571
www.blyacht.com



 **MONTEREY**

 **EBS**

 **Wellcraft**

 **TRANMER JET**

 **JEANNEAU**

 **MERCURY**

 **QUICKSILVER**
INFLATABLES

 **GARMIN**

 **TRANSPORT
GRATUIT***
*Sous certaines conditions

 **YAMAHA**

 **Raymarine**

 **ZODIAC**

 **TORQUEEDO**



JOURNALIER-OPÉRATEUR (PERMANENT – SAISONNIER, SIX MOIS PAR ANNÉE)

Sous la supervision du chef d'équipe ou du directeur du Service des travaux publics, le titulaire du poste est appelé à réaliser divers travaux manuels et techniques pour le compte de la Municipalité selon les normes, directives et procédures en vigueur. Les tâches du journalier-opérateur doivent être exécutées de façon professionnelle à l'image des services de qualité que la Municipalité veut offrir aux citoyens. Il fait partie d'une équipe de travail et doit agir avec respect et courtoisie.

Profil recherché :

- Diplôme d'études professionnelles (D.E.P.) dans une discipline appropriée. Trois années d'expérience dans un poste similaire. Toute combinaison pertinente de formation et d'expérience pourra également être considérée.
- Initiative et débrouillardise, aptitude à travailler en équipe, habileté en travaux manuels, bonne condition physique.
- Permis de conduire valide, classe 3, et attestation du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction sont obligatoires.

Conditions d'emploi :

La rémunération et les avantages sociaux sont concurrentiels et basés sur la politique salariale en vigueur à la municipalité. En 2023, la rémunération varie de 25.07 \$ à 29.97 \$.

JOURNALIER (PERMANENT – SAISONNIER, SIX MOIS PAR ANNÉE)

Sous la supervision du chef d'équipe ou du directeur du Service des travaux publics, le titulaire du poste est appelé à réaliser divers travaux manuels et techniques pour le compte de la Municipalité selon les normes, directives et procédures en vigueur. Les tâches du journalier doivent être exécutées de façon professionnelle à l'image des services de qualité que la Municipalité veut offrir aux citoyens. Il fait partie d'une équipe de travail et doit agir avec respect et courtoisie.

Profil recherché :

- Diplôme d'études professionnelles (D.E.P.) dans une discipline appropriée. Trois années d'expérience dans un poste similaire. Toute combinaison pertinente de formation et d'expérience pourra également être considérée.
- Initiative et débrouillardise, aptitude à travailler en équipe, habileté en travaux manuels, bonne condition physique.
- Permis de conduire valide.

Conditions d'emploi :

La rémunération et les avantages sociaux sont concurrentiels et basés sur la politique salariale en vigueur à la municipalité. En 2023, la rémunération varie de 23.92 \$ à 28.58 \$.

Si un de ces défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le jeudi le 13 avril à 16 h par courriel à jarsenault@fossambault.com.

NOTE : L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.



COORDONNATEUR EN LOISIRS POSTE TEMPORAIRE D'UN AN (REPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ)

Relevant de la directrice du Service des loisirs, culture et vie communautaire, le titulaire du poste collabore à la planification, la direction, au développement et à la promotion des activités de loisirs, culture et vie communautaire du milieu. Il participe à l'élaboration d'événements et d'activités pour les organismes et les citoyens. Il collabore à l'encadrement des employés saisonniers reliés à son service. Il réalise différents mandats, à la demande de sa supérieure immédiate. Il participe, au besoin, au suivi de la politique de communication de la Ville.

Profil recherché :

- Le candidat doit posséder un diplôme d'études collégiales en Technique de gestion et intervention en loisir ;
- Connaissance obligatoire de la Suite Office. Excellente connaissance du français écrit ;
- Un (1) an d'expérience dans un poste comportant des responsabilités similaires ;
- Autorité, autonomie, esprit d'analyse, jugement, leadership, travail d'équipe, sens de la planification et entretient ;
- Bonne disponibilité (horaire flexible) ;
- Permis de conduire valide ;
- Connaissance du logiciel Accès Cité Loisirs constitue un atout.

Conditions d'emploi :

La rémunération et les avantages sociaux sont très concurrentiels et basés sur la politique salariale en vigueur à la municipalité.

Si un de ces défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le jeudi 13 avril à 16 h à l'adresse courriel suivante : jarsenault@fossambault.com.

NOTE : L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

TECHNO ROUTE

INFORM@TIQUE

Réseau
Mise à jour
Consultation



Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca



NOUS ON VEND!

ÉQUIPE MASSON



FrederickMasson.com
418 875-5551

     Accès
418 948-1000

SERVICE DES LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Stéphanie Langlois, directrice
Ann-Julie Lamarre, coordonnatrice en loisirs



« » CARTE D'ACCÈS À LA PLAGE MUNICIPALE • SAISON 2023

La carte de plage est obligatoire à chacune de vos visites. Le coût pour la carte d'accès est de 65 \$ plus les taxes applicables. Chaque propriétaire a droit à une seule carte. Trois modes de paiement s'offrent à vous, soit l'argent comptant, le paiement par carte de débit et les chèques. Le paiement par carte de crédit n'est pas accepté. La revente des cartes est strictement interdite.

La carte de plage sera en vente à partir du mois de mai seulement. Vous pourrez vous la procurer sur les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

HORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE

LUNDI, MARDI, JEUDI : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

MERCREDI : 8 h 30 à 11 h et 13 h à 16 h 30

VENDREDI : 8 h 30 à 12 h

Prendre note que, exceptionnellement, l'hôtel de ville sera ouvert deux samedis pour la vente des cartes d'accès à la plage exclusivement, soit :

Samedi 27 mai : 8 h 30 à 16 h

Samedi 10 juin : 8 h 30 à 16 h

Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer, vous devez mandater une personne et lui remettre une procuration afin qu'elle puisse acheter la carte en votre nom. Cette procuration devra être signée par le propriétaire de l'immeuble et contenir les éléments suivants : le nom de la personne que vous autorisez à signer à votre place et vos coordonnées (nom, adresse permanente, adresse à Fossambault-sur-le-Lac et votre numéro de téléphone).



VIGNETTES DE BATEAU 2021-2022-2023

Les vignettes de bateau sont émises par la Ville et sont en vente à l'hôtel de ville. Pour les nouveaux propriétaires d'embarcation en 2023, le coût de la vignette sera ajusté en fonction de l'année restante. Initialement, la vignette est renouvelable tous les trois ans. **La vignette est exclusivement réservée aux résidents de Fossambault-sur-le-Lac.** Elle donne accès à la rampe de mise à l'eau au Domaine de la Rivière-aux-Pins (DRAP) et doit obligatoirement être apposée sur l'embarcation et être visible au moment de la mise à l'eau. Dans le cas contraire, l'accès sera refusé. La vignette n'est pas transférable. Si vous possédez déjà une vignette et que vous changez d'embarcation, vous devez vous procurer une nouvelle vignette (les frais de remplacement sont de 15 \$ plus les taxes applicables).

« » OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEUR AU PARC FERNAND-LUCCHESI POSTE ÉTUDIANT DE MAI À SEPTEMBRE

Relevant du Service des loisirs, culture et vie communautaire, les animateurs du parc sportif devront animer les lieux et veiller au respect de l'ordre et du bien public. De manière générale, ils devront assurer les fonctions suivantes :

Principales tâches et responsabilités :

- Procède à l'ouverture et la fermeture du site;
- Assure la surveillance des différents plateaux;
- Assure la gestion des horaires des différents plateaux (carte de membre pour le tennis, réservation de plateaux, etc.);
- Accueille, dirige et informe ou fournit le matériel requis aux utilisateurs des différentes activités;
- Planifie les activités en collaboration avec les jeunes qui fréquentent le parc;
- Effectue certaines tâches d'entretien pour maintenir les lieux en état de propreté;
- Fait respecter les règlements municipaux en vigueur au parc sportif.

Profil recherché :

- Posséder un diplôme d'études secondaires (DES) ou être en voie de l'avoir complété;
- Détenir une expérience de travail avec le public;
- Être disponible à temps plein (30 h / semaine) du 23 juin à la mi-août. À temps partiel (environ 15 h / semaine) en début de saison (mi-mai / juin) et en fin de saison (fin août / septembre);
- Détenir une expérience en surveillance de plateaux serait un atout;
- Détenir une formation en secourisme serait un atout;
- Être responsable, assidu et ponctuel.

Conditions d'emploi :

- Le salaire est de 16 \$ / heure;
- Horaire variable (jour, soir, fin de semaine).

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par courriel, d'ici le jeudi 6 avril à 16 h à l'adresse suivante :

Ville de Fossambault-sur-le-Lac
slanglois@fossambault.com

NOTE : L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

BMR

Novago Coopérative

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
418 875-2734

 **ESPACES
VERTS**
RENÉ DROLET
Spécialiste du pavé uni

SAINTE-CATHERINE-DE-LA-
JACQUES-CARTIER (QUÉBEC)

418-933-2619

MARCHÉ DES PETITS ENTREPRENEURS

À FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

LA GRANDE
JOURNÉE
DES PETITS
ENTREPRENEURS
10^e ÉDITION

3 juin 2023
HÔTEL DE VILLE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

Tu es âgé entre 5 et 17
ans? Tu te sens "Brave
d'entreprendre" un projet
créatif?

INSCRIS-TOI À LA 10^E
ÉDITION DE LA GRANDE
JOURNÉE DES PETITS
ENTREPRENEURS!



Inscription

www.petitsentrepreneurs.ca

C'est le temps de t'inscrire à notre bel événement qui aura lieu le 3 juin prochain à l'hôtel de ville à Fossambault-sur-le-lac de 10h à 14h.

LE MARCHÉ DES PETITS ENTREPRENEURS!

Lors de cette journée, tu pourras te joindre à d'autres jeunes de ton âge pour vendre tes créations à un petit kiosque lors de notre marché local « Brave d'entreprendre ».

Voici quelques idées de projets que tu pourrais réaliser :

- Confections gourmandes (sucettes, kiosque de limonade ou jus frais, biscuits, etc.);
- Réalisation d'œuvres d'arts (bijoux, peintures, caricatures, etc.);
- Kiosque de maquillage;
- Spectacle de magie;
- Lave-vélo;

Ou bien d'autres idées qui s'inspirent des intérêts des jeunes!

Consulte notre page facebook **Marché des petits entrepreneurs à Fossambault-sur-le-lac**. Pour t'inscrire : www.petitsentrepreneurs.ca

* BIENVENUE à tous les jeunes de St-Raymond, Pont-Rouge, Lac St-Joseph, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault et ses environs *

ENTRETIENS ALLARD DU LAC



AMÉNAGEMENT :

- Créations / Mises à jour

VITRES :

- Intérieures/Extérieures



ENTRETIENS :

- Tontes - Plates-bandes - Plages
- Ouvertures / Fermetures

GRANDES SURFACES :

- Revêtements/Pavés/Etc.



ENTRETIENS ALLARD DU LAC

DÉNEIGEMENT :

- Entrées/Perrons/Terrasses



Contactez nous!

entretiensallard.com  

entretiensallard@gmail.com



418-655-2381

AS-TU ÇA? VEUX-TU ÇA?



**Samedi 22 avril
10 h à 12 h**

**Centre communautaire Desjardins
(145, rue Gingras)**

Dans le cadre du Jour de la Terre, la municipalité organise une journée **AS-TU ÇA? VEUX-TU ÇA?** L'objectif est d'offrir un espace de dons et de troc entre les citoyens.

*Une belle occasion d'initier la revalorisation des objets.
Apporte 1 à 5 objets encore utiles et viens faire du troc
dans une ambiance de solidarité, d'entraide et de respect.*

C'est gratuit

Information :

slanglois@fossambault.com • 418 875-3133 poste 240

PROGRAMMATION DES LOISIRS PRINTEMPS

CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET À LA SECTION

Loisirs/Programmation et inscription

pour connaître la liste des cours et des activités offertes

INSCRIPTION

www.fossambault-sur-le-lac.com

INFORMATION

418 875-3133 poste 247



YOGA 50 +

Ce cours de yoga selon l'approche viniyoga va vous permettre d'augmenter la souplesse et la force de votre corps. Il améliore la capacité respiratoire, la relaxation et favorise la méditation. Chacune des postures s'adapte aux besoins de la personne dans une atmosphère joviale et détendue.

Clientèle :	50 ans et plus
Date :	18 avril au 23 mai (6 semaines)
Horaire :	mardi 11 h à 12 h
Endroit :	Centre communautaire Desjardins
Coût :	66 \$
Min./Max. :	6 participants / 20 participants
Matériels requis :	tapis de sol (prêt disponible) et bouteille d'eau

BODY SCULPT ET STRETCHING

BODY SCULPT (30 min) : Renforcement musculaire, tendineux et articulaire avec un peu de cardio afin de dessiner la musculature spécifiquement, tout en augmentant la force et la résistance. Exercices basés sur des programmes de réadaptation et de préparation pour compétiteurs.

STRETCHING (30 min) : L'étirement et l'amélioration de la souplesse permettent une meilleure mobilité du corps et procurent une sensation de légèreté. Ils sont un remède incomparable face au stress, à la fatigue et pour aider à guérir des blessures physiques. Ce cours vous aidera à prévenir les blessures et augmenter votre bien-être physique. Convient à tous les âges, tous les types de conditions physiques, car les exercices sont modulables.

Clientèle :	tous niveaux (adaptation des mouvements pour les 50 ans et plus)
Date :	17 avril au 22 mai (6 semaines)
Horaire :	lundi 9 h 30 à 10 h 30
Endroit :	Centre communautaire Desjardins
Coût :	75 \$
Min./Max. :	6 participants / 20 participants
Matériels requis :	tapis de sol (prêt disponible) et bouteille d'eau

YOGA YING YANG



Séances balancées et variées visant à délier les tensions physiques et mentales. Méditation, Respiration, Détente, Étirements profonds, Renforcement musculaire & Flow cohabiteront au fil des semaines. Un parfait équilibre de yin & de yang.

Clientèle :	tous niveaux
Date :	20 avril au 25 mai (6 semaines)
Horaire :	jeudi 18 h 15 à 19 h 15
Endroit :	Centre communautaire Desjardins
Coût :	90 \$
Min./Max. :	6 participants / 20 participants
Matériel requis :	tapis, serviette et bouteille d'eau



ATELIER DE BRICOLAGE POT DE FLEURS

Avec l'arrivée du printemps, nous proposons en collaboration avec Campagn'Art Multi un atelier de confection de pot de fleurs. Le projet consiste à peindre un petit pot en terracotta et teindre ensuite une pâte spéciale pour y créer de jolies fleurs.

Clientèle :	8 ans et plus (possibilité pour les jeunes de 8 ans et moins de participer s'ils sont accompagnés d'un parent)
Date :	dimanche 7 mai
Horaire :	10 h (durée : 2 h environ)
Endroit :	Centre communautaire Desjardins
Coût :	GRATUIT, RÉSERVÉ AUX RÉSIDENTS INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Max. :	12 participants

PROGRAMMATION DES LOISIRS PRINTEMPS



CARDIO BOXE

Toutes les raisons sont bonnes pour vous inscrire au cours de cardio boxe. Vous y développerez une forme physique à travers l'amusement, l'apprentissage et la socialisation. Vous y renforcerez vos qualités d'endurance musculaire/cardiovasculaire, d'agilités, coordination, rythme et vitesse de réaction. Vous apprendrez les techniques de boxe qui augmenteront votre confiance et votre capacité d'autodéfense.

La structure du cours sera comme suit :

- Présentation du cours
- Échauffements
- Jeux ludiques en lien avec la boxe
- Technique;
- Période cardio/musculation en lien avec la boxe
- Retour au calme, étirements, remerciement et rétroactions

Professeur :	Vincent Belcourt
Clientèle :	tous niveaux • 12 ans et plus
Endroit :	Centre communautaire Desjardins
Coût :	100 \$
Min./Max. :	9 participants / 20 participants
Matériels requis :	bouteille d'eau et tapis de yoga (prêt possible)
Matériel fournis :	gants de boxe et mitaine d'entraîneurs (vous pouvez apporter les vôtres si vous en avez)

Date :	17 avril au 22 mai (6 semaines)
Horaire :	lundi 19 h 30 à 20 h 30

Date :	20 avril au 25 mai (6 semaines)
Horaire :	jeudi 19 h 30 à 20 h 30



DANSE EN LIGNE COUNTRY-POP

Quel que soit votre âge, homme ou femme, vous souhaitez apprendre la danse en ligne? MP Danse vous offre la possibilité d'apprendre la danse Country-Pop dans une ambiance dynamique sur des airs new country et populaires joués à la radio, tout en améliorant votre santé et votre mémoire. Manon Poitras est une enseignante reconnue dans le milieu pour ses compétences, son dynamisme et son entrain communicatif. Elle vous fera découvrir sa grande passion la danse.

Cours débutant (Niveau 1-2) : Idéal pour ceux qui dansent pour la première fois. Danse de base accompagné de beaucoup d'explications. Peut aussi servir de révision pour ceux qui ont déjà suivi des cours débutants.

Date :	19 avril au 24 mai (6 semaines)
Horaire :	mercredi 18 h 45 à 19 h 45
Endroit :	Centre communautaire Desjardins
Coût :	75 \$
Min.:	10 participants

Cours débutant-Intermédiaire (Niveau 3) : Idéal pour ceux qui ont déjà dansé ou complété une session de base (country ou danse sociale) et qui voudraient apprendre de nouvelles danses. Le rythme est un peu plus rapide et les enchaînements un peu plus complexes.

Date :	19 avril au 24 mai (6 semaines)
Horaire :	mercredi 19 h 55 à 20 h 55
Endroit :	Centre communautaire Desjardins
Coût :	75 \$
Min.:	10 participants

SEMAINE DE RELÂCHE 2023 POUR TOUTE LA FAMILLE!

Plusieurs activités ont été organisées durant la semaine de relâche qui a eu lieu du 6 au 9 mars dernier. C'est avec le sourire aux lèvres que plusieurs familles ont répondu présentes! Nous vous remercions pour votre participation et nous espérons que vous avez eu beaucoup de plaisir. Voici un petit résumé de cette belle semaine.



CONSTRUIS TA CABANE

Une nouveauté, cette activité a été une grande réussite avec plus d'une cinquantaine de participants. Les enfants et plusieurs parents se sont retroussé les manches pour nous construire des cabanes des plus originales les unes que les autres. Plusieurs matériaux ont été laissés à leur disposition tels que des branches, des tuyaux, des pneus, des bâches afin de leur permettre de construire une cabane à leur image. Même une jeune fille de 3 ans a participé avec sa grand-maman et a peinturé une boîte afin de faire une cabane pour ses poupées. Nous sommes fières d'avoir créé une activité qui rassemblait les familles et qui permettait aux enfants de laisser aller leur créativité et leur imaginaire. À la fin de l'activité, nous avons fait tirer un trois-skis, des produits d'érable ainsi qu'un jeu de quilles gonflable entre les sept équipes qui ont construit une cabane. Félicitations à l'équipe du Bunker qui a gagné et qui a fait tirer les prix entre les jeunes de leur équipe. Merci à BMR Sainte-Catherine d'avoir offert le trois-ski ainsi qu'à la cabane à sucre mobile (Les promenades d'Antan) pour les produits d'érable. Tous les participants ont demandé à ce que l'activité revienne l'année prochaine!



À travers tout le Québec, du 9 janvier au 13 mars avait lieu le Défi CHÂTEAU DE NEIGE organisé par le Réseau des unités régionales loisir et sport du Québec. En équation avec cette initiative, la Ville invitait ses résidents à y participer durant la semaine de relâche en ajoutant deux chances de gagner un forfait familial pour l'activité la Vallée Secrète. Les deux familles gagnantes sont le château de la famille Hardy ainsi que le château Pokelliot fait par la famille Lemay. Félicitations aux gagnants!



Nous tenons aussi à remercier nos commanditaires qui ont permis d'offrir de belles activités gratuites pour tous durant la relâche.



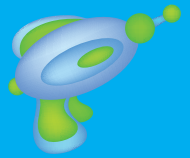
PÊCHE SUR GLACE



Pour une troisième année consécutive, la Ville offrait à ses résidents une journée gratuite de pêche sur glace en collaboration avec l'Association Catshalac. Encore une fois, ce fut un plaisir de collaborer avec l'équipe de Catshalac et leur président monsieur Richard Clavet qui sont toujours à l'écoute des besoins des participants. C'est par une belle journée ensoleillée qu'une dizaine de familles se sont présentées dans la Baie de Duchesnay et se sont amusées à taquiner la truite.



LASERTAG



Plusieurs caches et gros modules ont été installés à l'intérieur du Centre communautaire pour l'activité de laser tag qui a eu lieu le jeudi après-midi. Plus d'une soixantaine de personnes se sont inscrites à cette activité. C'est autour de quelques parties que l'équipe des jaunes affrontât l'équipe des bleus pour une durée d'environ quarante-cinq minutes. Les grands compétiteurs ont eu autant de plaisir que les petits. Tout le monde a eu chaud et les sourires étaient tous présents lors de l'activité. Une grande réussite pour cette nouveauté.



BINGO pour les jeunes



Le bingo toujours aussi populaire auprès de nos familles a su rassembler une quarantaine de jeunes participants. Plus d'une vingtaine de cadeaux ont été gagnés par les enfants. Ceux qui n'ont pas gagné ne sont pas repartis les mains vides, car nous avons à leur offrir des cônes de bonbons à leur grande joie. Nous remercions la conseillère madame Emmanuelle Roy qui encore une fois cette année a su animer d'une main de maître! Nous remercions également **IGA DES SOURCES** qui a offert des collations et des breuvages à tous les participants.





L'OUVERTURE DES TERRAINS SE FERA DÈS QUE POSSIBLE LORSQUE LA TEMPÉRATURE NOUS LE PERMETTRA.
SURVEILLEZ L'INFO-CITOYENS POUR ÊTRE INFORMÉ EN TOUT TEMPS!

Carte de membre

MEMBRE	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT
Enfant (6 ans et moins) Accompagné d'un membre	Gratuit	15 \$
Junior (7 à 17 ans)	18 \$	45 \$
Étudiant Sur présentation d'une carte étudiante	25 \$	55 \$
Adulte	35 \$	90 \$
Senior (60 ans et plus)	25 \$	55 \$
Familial (2 adultes et leurs enfants de 17 ans et moins)	70 \$	180 \$

Les taxes sont incluses dans nos tarifs

Comment se procurer une carte de membre

1. Rendez-vous sur notre site Internet via l'onglet Loisirs / Terrain de tennis – Parc Fernand Lucchesi en cliquant sur le bouton S'INSCRIRE.
2. Faites votre paiement. Voici les options qui s'offrent à vous :
 - Paiement en ligne via votre institution financière (seulement Caisse Desjardins ou Banque Nationale). Vous devez choisir le fournisseur Ville de Fossambault / Loisirs et inscrire votre numéro de facture.
 - À l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture, par chèque, en argent comptant, ou par carte de débit.
 - À l'hôtel de ville en dehors des heures d'ouverture, par chèque ou en argent comptant que vous laisserez dans la boîte aux lettres.
3. Si vous avez déjà été membre, nous utiliserons la photo figurant sur votre dernière carte de membre. Si vous n'avez jamais été membre ou que vous souhaitez utiliser une autre photo, faites-nous parvenir votre photo par courriel à alamarre@fossambault.com.
4. Écrivez à alamarre@fossambault.com pour nous informer que votre inscription et votre paiement ont été complétés en ligne. Pour les étudiants, vous devez envoyer une copie de votre carte étudiante. Pour les juniors et les seniors, vous devez envoyer une copie de votre carte d'assurance maladie pour valider votre âge.
5. Nous vous enverrons une photo de votre carte de membre, le code d'accès ainsi que les règlements par courriel. Vous devrez enregistrer la carte de membre en photo sur votre téléphone cellulaire afin de l'avoir en tout temps lorsque vous utilisez les terrains de tennis. Il est possible d'obtenir une carte de membre plastifiée si vous en faites la demande dans votre courriel.

La CHASSE EST OUVERTE!

CHASSE AUX COCOS DE PÂQUES DES CHEVALIERS DE COLOMB
POUR LES GENS DE FOSSAMBAULT, STE-CATHERINE ET SHANNON

Samedi 8 avril

**CENTRE COMMUNAUTAIRE DESJARDINS
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC**

ACTIVITÉS

CONCOURS HABILITÉS DE TIR • HOCKEY

Enfants moins de 16 ans : 10h30 à 11h30

DINER FAMILIAL • PARTY HOT-DOGS

Adulte : 5 \$ • Enfants de moins de 12 ans : GRATUIT

11h30 à 12h30

COURSE COCOS DE PÂQUES

12h30 à 13h30



Fossambault
SUR-LE-LAC



**CHEVALIERS
DE COLOMB
CONSEIL 446**

PLACES LIMITÉES

Pour réserver :
chevalier446@videotron.ca

IGA
des Sources


LARIVIÈRE AUX POMMES



« » **BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT**
418 875-2758 poste 703

HEURE DU CONTE EN PYJAMA

**LILAS A UNE BELLE HISTOIRE
À RACONTER AUX ENFANTS
DE 3 À 5 ANS**



RIQUIQUI, LE TOUT PETIT MONSTRE

Le méchant Riquiqui est tellement petit qu'il n'arrive pas à effrayer les enfants, malgré ses déguisements et ses grognements. Son amie Vickie, une petite souris, tente de lui changer les idées. Lorsque la voisine vient se plaindre du bruit, Riquiqui se confond en excuses. Amusée, elle l'invite à l'anniversaire de son fils. Vickie et Riquiqui lui préparent un cadeau surprenant.

**Mets ton pyjama, apporte ta
doudou et ton toutou
et viens t'amuser avec nous!**

**Quand : le 17 AVRIL 2023 à 18 h 30
Où : Bibliothèque Anne-Hébert
215, rue Désiré-Juneau
Sainte-Catherine-de-la-
Jacques-Cartier**

**RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU
418 875-2758 POSTE 703**

Seuls ceux qui auront réservé avant
le 17 AVRIL 2023 pourront y assister.

HORAIRE D'OUVERTURE :

Mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 20 h Vendredi : 13 h à 16 h 30
Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 Samedi : 9 h 30 à 12 h 30

**Veillez prendre note que la bibliothèque sera fermée le vendredi 7 avril
et le samedi 8 avril 2023. Joyeuses Pâques à tous !!**

EXPOSITION DU 7 MARS AU 29 AVRIL 2023

LORRAINE CAYER, Artiste en arts visuels



Mes premières expériences en art visuel remontent à l'année 2002. Depuis, étant autodidacte, je m'associe à des peintres professionnels avec lesquels j'améliore constamment ma technique qui est de style figuratif réaliste.

L'huile est mon médium préféré. Son onctuosité, ses couleurs vibrantes et son temps de séchage plus long me permettent de rendre la beauté et l'atmosphère d'un lieu, la force ou la fragilité d'un animal, l'intensité d'un regard... J'aime jouer avec les couleurs, les ombres, les lumières. Je reproduis sur la toile ce qui m'émerveille, me touche et me fait vibrer.

Peindre est pour moi un geste intime, un voyage, une aventure, un défi. Je désire offrir aux spectateurs de mes œuvres l'occasion de se replonger dans la magie du quotidien, revivre des souvenirs et pourquoi pas....rêver encore et encore!!!

CLUB DE LECTURE ADULTE

Vous êtes intéressé de partager vos lectures?

Joignez-vous à notre club de lecture. Les rencontres ont lieu
tous les derniers vendredis du mois de 10 h à 11 h 30.

Bienvenue à tous!



La CNF célèbre ses 60 ans

2023 marque le 60e anniversaire de la CNF!

Pour célébrer cet événement comme il se doit, nous sommes à la recherche de photos ou vidéos d'archive.

Sachant que votre implication au cours de ces années fut marquante, nous sommes à la recherche des trésors qui se trouvent peut-être dans votre sous-sol

Nous nous occuperons de la numérisation ou digitalisation au besoin.

De plus, si certains d'entre vous aimeraient s'impliquer d'une façon ou d'une autre, merci de nous contacter à ce sujet, nous prendrons votre offre en considération selon nos besoins.

Merci à tous, au plaisir de souligner cet événement marquant avec vous cet été.

**MERCI DE FAIRE
PARVENIR VOS
QUESTIONS
ET ARCHIVES
À L'ADRESSE COURRIEL
SUIVANTE :**

60@LACNF.ORG

**LE COMITÉ DU 60E
GABRIEL GIROUX
MATHIEU MOREL
ROSALIE GIGUÈRE
AMÉLIE CÔTE**

ZONE
spectacles
▶▶▶

ZONE
galerie
▶▶▶

ZONE
événements
▶▶▶

ZONE
patrimoniale
▶▶▶



GUIDE-INTERPRÈTE (EMPLOI ÉTUDIANT) UN POSTE À COMBLER



Comme chaque année, la Corporation de la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac offre un emploi d'été de guide-interprète à l'espace culturel de la Chapelle du Lac. Le lieu de travail est situé au 6160, route de Fossambault à Fossambault-sur-le-Lac.

Description du poste :

Le poste consiste principalement à accueillir les visiteurs et à leur faire connaître l'histoire, l'architecture, l'environnement et les autres caractéristiques de ce site patrimonial de plus de 110 ans d'existence. Selon des modalités à déterminer, le poste requiert également la présence aux activités artistiques et culturelles qui se dérouleront à la Chapelle du Lac, de l'ouverture à la fermeture en fin d'été.

Profil recherché :


- Présenter un intérêt pour le patrimoine bâti et vivant;
- Posséder un bon français, oral et écrit, ainsi qu'une connaissance de base en anglais;
- Avoir de la facilité en communication;
- Être autonome et fiable;
- Connaître et pouvoir utiliser les outils informatiques de la suite Microsoft Office : Word, PowerPoint, Excel, Outlook, ainsi qu'une connaissance des médias sociaux : mettre à jour la page Facebook;
- Être disponible à temps plein du 17 juin au 19 août.

Conditions d'emploi :

Le salaire est de 16 \$ / heure à raison de 30 heures / semaine. Horaire du mercredi au dimanche.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par courriel à slanglois@fossambault.com au plus tard le **jeudi 11 mai à 16 h.**

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.



LOUIS-JEAN CORMIER ▶
26 mai 2023 • 20 h



FLORENCE K ▲
9 juin 2023 • 20 h



BRIGITTE BOLSJOLI ▶
6 juillet 2023 • 20 h



LE QUATUOR SAGUENAY ▶
ET STÉPHANE TÉTREAU, VIOLONCELLISTE
22 juillet 2023 • 20 h



ÈVE CÔTÉ ▲
28 juillet 2023 • 20 h

SPECTACLE EN PLEIN AIR ▶
DES ARTISTES EMERGENTS
DU LAC ST-JOSEPH
5 août 2023 • 17 h à 22 h



BIRDS FROM PARADISE ▼



MONASTÈRE ▲



2.B. & THE BLIND MONKEY ▶



SPECTACLE-BÉNÉFICE ▶

LUCE DUFAULT ▶
4 août 2023 • 20 h



SOUVIENS-TOI
PAR BENOÎT LABONTÉ
DE L'ÉTÉ INDIEN AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

BENOIT LABONTÉ ▶
12 août 2023 • 20 h



ENSEMBLE RENOUVEAU ▶
18 août 2023 • 20 h



MICHEL PAGLIARO ▶
8 septembre 2023 • 20 h



LES 2 FRÈRES ▶
30 septembre 2023 • 20 h

418 875-3133

RÉSERVEZ VOS BILLETS
sur le site Web : lepointdevente.com

lachapelledulac.com

 /lachapelledulac

6160, route de Fossambault • Fossambault-sur-le-Lac





SAISON 2023

LE CLUB DE PÉTANQUE EST EN PÉRIODE DE RECRUTEMENT



Il existe plusieurs activités offertes à Fossambault-sur-le-Lac. Parmi celles-ci, il y a la pétanque qui se joue de façon organisée depuis la fondation du club en 1969.

Tous les lundis soir, plusieurs membres de notre communauté se réunissent au Fossamboule (près du Pavillon des loisirs) dans le but de socialiser et de s'amuser. Ces soirées sont animées et conviviales. La formation des équipes, composées d'un capitaine et de deux joueurs réguliers, se fait par tirage au sort en début de saison. Il n'est pas nécessaire d'être expérimenté pour se joindre à nous.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant pour la saison estivale 2023.

Pour information, contactez Joanne Papillon au 418 875-3939.

VOUS DÉSIREZ VOIR SI CETTE ACTIVITÉ VOUS INTÉRESSE?

Venez nous rencontrer lors de la soirée PÉTANQUE-DÉCOUVERTE qui aura lieu le lundi 15 mai 2023 au Fossamboule (près du Pavillon des loisirs). Venez vous amuser.

Jumelés à des joueurs réguliers, vous apprendrez les techniques et les règles de ce jeu.

L'inscription (gratuite) se fera sur place, entre 18 h 45 et 19 h 15.

Lors de cette soirée, il sera possible de vous inscrire pour la saison estivale, en tant que joueur régulier ou réserviste, tenant compte des places à combler.

Toutefois, si vous ne pouvez pas vous engager pour tout l'été, vous avez la possibilité de vous inscrire comme joueur substitut pour remplacer occasionnellement ceux qui doivent d'absenter certains lundis.

Au plaisir de vous voir au Fossamboule !



CHANGE D'EMPLOI

Ouvre ton service de garde éducatif en milieu familial !

Conciliation travail famille

Revenu stable

Soutien gratuit

OUVRE TON SERVICE DE GARDE

Le bureau coordonnateur (BC) du CPE Joli-Cœur est à la recherche de personnes intéressées à faire l'ouverture d'un service de garde éducatif en milieu familial. Actuellement, la demande est grande, les parents sont activement à la recherche de milieu de garde éducatif pour leurs tout-petits. Ça t'intéresse? C'est simple, communique avec le BC pour obtenir toute l'information et l'accompagnement nécessaire pour réaliser ce projet.



CPE Joli-Coeur
Collaborer • Apprendre • Grandir

cpejolicoeur.ca 418 875-0275 poste 1





cado 

Club de l'Âge d'Or
Ste-Catherine inc.

VIEILLIR EST UN CADEAU !



Le Club de l'Âge d'Or Ste-Catherine continue ses activités à la Maison des Aînés. Vous devez avoir votre carte de membre pour participer.

Voici l'horaire :

- Cartes (whist militaire) : mardi à 13 h
- Billard : lundi, jeudi et vendredi à 19 h / straight-pool : mardi et jeudi à 13 h et le mercredi à 19 h
- Pétanque intérieure : lundi à 13 h
- Jeux de table : jeudi à 13 h

Collations et café seront à votre disposition.

Vous souhaitez adhérer au Club de l'Âge d'Or Ste-Catherine : téléphonez à la FADOQ au numéro 418 650-5050.

Nous serons très heureux de vous accueillir parmi nous!

Votre conseil d'administration du Club vous souhaite la bienvenue. Nous comptons sur votre participation!





LES FINALISTES DÉVOILÉS

Gala reconnaissance Les Étoiles de La Jacques-Cartier

Ça y est! Les finalistes de la 4^e édition du gala reconnaissance, les Étoiles de La Jacques-Cartier sont maintenant connus.

Pour connaître tous les finalistes et se procurer des billets pour assister au gala, visitez le www.mrc.jacques-cartier.com/gala-les-etoiles.

C'est le 1^{er} juin prochain au Centre communautaire à Saint-Gabriel-de-Valcartier que les Étoiles lauréates seront connues.



© France Bouchard

7 HÉBERGEMENTS INSOLITES À ESSAYER

Tourisme Jacques-Cartier

Rendu au mois d'avril, il est temps de penser aux vacances d'été! Et pourquoi aller ailleurs quand on peut décrocher et être dépaycé dans notre propre région.



Le Centre Castor

© Nadia Morin

Les hébergements insolites ont la cote ces dernières années. La créativité est au rendez-vous pour nous faire passer la nuit de manière inusitée. Les expériences se multiplient partout au Québec et La Jacques-Cartier ne fait pas exception.



© Audet photo

Nöge Hébergement

Découvrez les suggestions de Tourisme Jacques-Cartier au www.jacques-cartier.com/7-hebergements-insolites-a-essayer-dans-la-jacques-cartier.

UN PROJET D'AFFAIRES?

SDE de La Jacques-Cartier

La SDE de La Jacques-Cartier, c'est la porte d'entrée de tout projet d'affaires dans la région.

L'équipe de la SDE de La Jacques-Cartier peut vous aider à structurer votre projet d'affaires ou vous orienter vers les bonnes ressources. Elle vous accompagne et vous guide dans tous les aspects de votre projet d'entreprise, de la création à la vente. Elle peut aussi vous aider financièrement ou vous diriger vers les bonnes ressources et les programmes appropriés pour propulser votre entreprise.

Pour connaître tous les services offerts et les aides financières disponibles, consultez le www.sde.jacques-cartier.com

Partenaire naturel de votre projet d'affaires

SDE
Société de Développement Économique
La Jacques-Cartier

Vous avez un projet d'affaires?

mrc.jacques-cartier.com/sde-de-la-jacques-cartier



Adresse : 145, rue Gingras, Fossambault-sur-le-Lac (Québec) G3N 0K2

Site Internet : www.fossambault-sur-le-lac.com

Courriel : info@fossambault.com

Téléphone : 418 875-3133 | **Télocopieur :** 418 875-3544

HORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE

Lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Mercredi : 8 h 30 à 11 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

ADMINISTRATION

Jacques Arsenault, *Direction générale, trésorerie et greffe*
Poste 234 • jarsenault@fossambault.com

Jacinthe Bergeron, *Réception et information*
Poste 230 • info@fossambault.com

Peggy Bilodeau, *Trésorerie*
Poste 238 • pbilodeau@fossambault.com

Daniel Côté, *Travaux publics*
Poste 236 • dcote@fossambault.com

Linda Déchène, *Secrétariat, direction générale et greffe*
Poste 237 • ldechene@fossambault.com

Marisol Dufour, *Évaluation, taxation et perception*
Poste 232 • taxation@fossambault.com

Jean-Sébastien Joly, *Urbanisme et environnement*
Poste 245 • jsjoly@fossambault.com

Claudiel Keuneng, *Urbanisme et environnement*
Poste 243 • ckeuneng@fossambault.com

Ann-Julie Lamarre, *Loisirs, culture et vie communautaire*
Poste 247 • alamarre@fossambault.com

Stéphanie Langlois, *Loisirs, culture et vie communautaire*
Poste 240 • slanglois@fossambault.com

Nancy Plante, *Secrétariat, travaux publics*
Poste 230 • travauxpublics@fossambault.com

Nancy Provencher, *Secrétariat, urbanisme*
Poste 245 • urbanisme@fossambault.com

PROCHAINES RENCONTRES DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC



3^e MERCREDI DU MOIS au 60, rue Saint-Patrick, Shannon

URGENCE : 911

AMBULANCE - INCENDIE - POLICE - PREMIERS RÉPONDANTS

Travaux publics d'urgence : 418 875-0911 ou 1 800 565-0911

Sûreté du Québec : 418 310-4141

Urgence cellulaire : *4141

Chiens, chats trouvés ou perdus (SPA) : 418 527-9104 poste 0

NOS DÉPUTÉS : JOËL GODIN, *député fédéral* : 418 870-1571

ÉRIC CAIRE, *député provincial* : 418 877-5260

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Association pour la protection de
l'environnement du lac Saint-Joseph
- APPELSJ 418 905-0664

Corporation de la Chapelle
Saint-Joseph-du-Lac
(Martin Rochette) 418 875-3133

Corporation nautique de Fossambault
- CNF (Amélie Côte) 418 655-1014

Club nautique du Lac St-Joseph
- CNLSJ (Yanick Lehoux) 418 717-8188

Club de pétanque (Joanne Papillon) 418 571-5572

Club de voile Ontaritz (Martin Zaccardelli) 418 694-9634

Comité des loisirs du DRAP 418 875-3144

ORGANISMES HORS TERRITOIRE

Aide à la communauté
et services à domicile 418 842-9791

Cercle des Fermières
(Hélène Laplante) 418 875-4521

Chevaliers de Colomb
(Bertrand Lesmerises) 418 571-0213

Club de l'Âge d'Or
(France Laprise) 418 875-4593

Club de motoneige
(Pierre Petitclerc) 418 875-2650

Société de la piste
Jacques-Cartier/Portneuf 418 337-7525

Comité d'orientation et de dépannage
(Pierre Plamondon) 418 441-8840

Popote et Multi-Services
(Marlène Gagnon) 418 845-3081

Catshalac (Robert Danis) 581 748-2636

Club Huski (Lise Rivard) 418 875-2324

Maison de la Famille Saint-Ambroise 418 847-1990

CBJC 418 875-1120

Corp. artistes et artisans de la J-C 418 875-3482

Transport collectif de La Jacques-Cartier 418 844-2160

Société d'horticulture et d'écologie
de la Jacques-Cartier 418 875-2343

Comptoir des aubaines
(Philippe Bertrand) 418 875-3038

**Toujours
à vos côtés**



INVITATION

Assemblée générale annuelle

**FORMULE
HYBRIDE**

Prenez connaissance des résultats et des réalisations de votre caisse.

 **Mardi 11 avril 2023 | 19 h 30**

 **En personne**
**Centre multifonctionnel
Rolland-Dion**
160-2 place de l'Église
Saint-Raymond

ou

 **En ligne au**
**[desjardins.com/caisse-saint-
raymond-sainte-catherine](https://desjardins.com/caisse-saint-raymond-sainte-catherine)**

 **Votez en ligne**

Dès la fin de la rencontre et jusqu'au **15 avril 2023**, votez sur le partage des excédents annuels (ristournes) et l'élection des administrateurs, si applicable, en visitant :

- le site Web de la Caisse
- desjardins.com
- AccèsD

Nouveauté!

Si vous ne pouvez pas voter en ligne, une **borne de votation** sera mise à votre disposition à la Caisse.

C'est un rendez-vous!

 **Desjardins**
Caisse populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine